

30 novembre 2006, Québec

Allocution à l'occasion du débat sur la reconnaissance de la nation québécoise au sein du Canada par la Chambre des Communes

Monsieur le Président.

D'emblée, je veux – parce que ça a exigé un certain effort de part et d'autre; je veux – remercier les chefs des deux autres formations politiques à l'Assemblée nationale pour les discussions et pour cette motion que nous présentons à l'Assemblée nationale aujourd'hui.

Nous sommes donc réunis pour débattre d'une question qui fait depuis longtemps consensus au Québec: toute la question de la nation québécoise. La dernière fois que nous avons débattu cette question, c'était le 30 octobre 2003. Nous, les membres de cette Assemblée, avons alors, unanimement et avec force, réitéré notre conviction profonde que le peuple québécois forme une nation.

Aujourd'hui, nous recevons une motion de la Chambre des communes, c'est donc un contexte différent, et nous allons souligner l'adoption de cette motion de la Chambre reconnaissant la nation québécoise au sein d'un Canada uni. À mes yeux et aux yeux des membres de mon gouvernement, cette motion présentée par le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, constitue un geste de respect et d'ouverture important à l'endroit du Québec qui doit être salué. Et j'irais plus loin, M. le Président, je veux également saluer le courage du premier ministre Harper d'avoir accepté, d'avoir repris cette motion présentée par le Bloc québécois à la Chambre des communes. C'est un geste important, un geste positif, M. le Président. Que la motion ait été appuyée en plus par tous les chefs des partis présentés à la Chambre des communes et adoptée par une forte majorité, c'est en soi un signal très important.

Nous considérons ce geste de la Chambre comme étant une avancée importante. Elle s'inscrit dans cette vision d'un fédéralisme canadien ouvert et accueillant de l'identité du Québec que nous préconisons depuis notre arrivée au gouvernement en 2003.

M. le Président, après l'entente sur la santé du mois de septembre 2004 et la reconnaissance du fédéralisme asymétrique en 2004, après le rapatriement de notre compétence en matière de congés parentaux, en 2005, et de l'autonomie fiscale qui l'accompagne, après la reconnaissance du rôle spécifique du Québec sur la scène internationale et l'accord qui l'accompagne, qui lui permet de parler de sa propre voix à l'UNESCO, en 2006, et après des ententes de plus de 14 milliards de dollars sur une période de six ans que nous avons conclues, nous voyons en plus, dans cette motion de la Chambre des communes, un signal très important de l'évolution du système fédéral canadien.

Cette reconnaissance de la nation québécoise vient enrichir et renforcer encore davantage ce fédéralisme canadien et la place du Québec en son sein. En fait, cette reconnaissance s'inspire de l'esprit qui a présidé la naissance de la fédération canadienne, en 1867. Il faut se rappeler que la création des fédérations à travers le monde a souvent été justifiée par la présence, sur un même territoire, de groupes ou de sociétés en provenance de différentes

cultures qui cherchaient à s'unir tout en préservant les traits fondamentaux de leur personnalité collective, et le Canada ne fait pas exception à la règle.

D'ailleurs, le geste que nous saluons aujourd'hui retourne très loin dans notre histoire, M. le Président. Pour en comprendre le sens et la portée, il faut retourner à l'Acte de Québec, en 1774, un geste extrêmement important pour la suite des choses, parce qu'à ce moment-là le Québec était évidemment contrôlé par la couronne britannique, et le gouvernement britannique, en 1774, avait réalisé une chose : que la possibilité qu'il puisse contrôler ce territoire était conditionnelle à la reconnaissance des francophones qui habitaient ce territoire.

Par l'Acte de Québec, ils ont choisi de reconnaître la religion catholique, synonyme de langue à l'époque, notre système de droit civil, M. le Président. Ils ont choisi également de changer ce qu'on appelait autrefois le serment qui permettait d'avoir accès à la fonction publique, ce serment qui limitait l'accès aux seuls protestants. L'Acte de Québec, M. le Président, c'est le geste le plus significatif, à mes yeux, de notre histoire.

Et l'Acte de Québec, ça a été suivi par l'Acte de 1791 qui créait le Haut et le Bas-Canada, suivi, M. le Président, par la rébellion, la rébellion des Patriotes qui était fondée sur quoi? Sur la volonté qu'avait le peuple d'avoir son propre gouvernement, sur le concept de gouvernement responsable, et rappelons-nous que cette rébellion s'est faite à la fois chez nous dans ce qu'on appelait autrefois le Bas-Canada, mais également ce qui, aujourd'hui, représente l'Ontario, dans le Haut-Canada.

Historiquement, la rébellion ne cherchait pas à créer l'indépendance. C'était en fait une volonté commune, une mission commune à la fois de ceux qui parlaient anglais, français, d'Écossais et d'Irlandais aussi, incluant des Irlandais qui en ont payé de leur vie, pour que nous puissions avoir sur notre territoire un gouvernement responsable.

L'Acte d'Union de 1840, qui unissait les deux Parlements, qui plaçait les Québécois en minorité dans ce Parlement alors que nous étions en majorité sur le plan de la population, a été un échec. L'échec de 1840 a mené à de longues négociations et tractations sur la création de ce qui deviendra le Canada, en 1867. Et là encore on retourne à 1774, à nos racines, au fondement de ce que ce partenariat représente, pour nous, Québécois, avec le reste du Canada, pour finalement faire un compromis entre ceux comme Sir John A. Macdonald, le premier des premiers ministres du Canada, né en Écosse, qui voulait un pays unitaire, et ceux de l'autre côté, comme Sir George-Étienne Cartier, Taché, Brown qui voulaient, eux, une fédération. Eh bien, Macdonald accepte ce compromis historique. Et pourquoi il l'accepte? Parce qu'il faut se rappeler, aujourd'hui, nous, Québécois, parlementaires et à tous les Canadiens, n'eût été de ce compromis, le Canada, comme pays, n'aurait jamais existé. Et le geste qu'a posé la Chambre des communes, lundi cette semaine, nous permet de retourner à cet acte de fondation qui est justement incontournable pour l'avenir du Canada.

M. le Président, j'aimerais partager avec vous une citation qui, à mes yeux à moi, est une des citations, une des phrases les plus importantes qu'ait prononcées un leader politique canadien. Cette phrase a été écrite, il y a 150 ans cette année, en 1856. C'est Sir John A. Macdonald qui écrit à un journaliste du Montreal Gazette, Brown Chamberlin. Il explique,

entre autres, pourquoi on est arrivés à ce compromis, et il dit ceci, en parlant de ce qu'on appelait, à ce moment-là, les Canadiens-français: « Si on les traite comme une nation, ils se comporteront, tout comme font les gens libres généralement, soit généreusement. » Il continue en disant: « Les traiter comme une faction et ils deviendront factieux », un mot qui n'est pas très élégant.

Mais, en anglais, il disait ceci, and I'd like to take a second, Mr. Speaker, to speak to not only Quebeckers, but to all Canadians, to remind them that what the House of Commons did, last Monday, is what Sir John A. Macdonald invited them to do 150 years ago. The long hand of history reached back, as Sir John A. Macdonald said, 150 years ago, about French Canadians now Quebeckers, he said this: « Treat them as a nation and they will act as a free people generally do, generously. Treat them as a faction and they become factious. » If Sir John A. Macdonald was able, 150 years ago, before the creation of this country called Canada, to recognize that this country would only be possible at the condition that we recognize, that we respect and acknowledge each other, well, the House of Commons and its leaders were right, 150 years after, to say to Sir John A. Macdonald: We celebrate the spirit of your invitation and, as we do, we celebrate Canada itself.

M. le Président, le Canada n'aurait pas existé comme pays si on avait nié puis si on avait absorbé l'identité québécoise, si on lui avait refusé son autonomie. Et, à chaque fois qu'un gouvernement fédéral a été tenté par des visées centralisatrices, ils ont toujours trouvé sur leur chemin les Québécois qui ont su se défendre et résister. J'invite, aujourd'hui, les leaders de partout au Canada, qu'ils soient dans les milieux politique, journalistique, académique, juridique, de s'inspirer davantage de cet esprit de respect, d'ouverture, de pragmatisme, d'innovation, de partage et de collaboration qui définit le système fédéral canadien.

Pour le Parti libéral du Québec, le Québec constitue aussi, par sa majorité de langue francophone, sa culture, son histoire, son territoire, sa tradition civiliste et ses institutions, une nation au sens politique et sociologique du terme. Cette nation québécoise fait partie d'un grand et riche pays, le Canada, au sein duquel peut s'épanouir son génie.

Pour le Parti libéral du Québec, la nation québécoise se veut également moderne, elle est rassembleuse, elle est inclusive. J'ai eu l'occasion de le dire en 2000 – j'étais invité au lancement du collectif Penser la nation québécoise – et, M. le Président, je n'ai pas changé d'idée depuis ce temps. Cette nation, elle est pluraliste, elle inclut tous les individus qui habitent son territoire et qui s'identifient à cette nation. Bien que la majorité des membres de cette nation soient francophones, la nation québécoise est aussi constituée de milliers d'hommes et de femmes en provenance de divers horizons, sans égard à leur lieu de naissance, à leur origine ethnoculturelle. La nation québécoise accueille avec joie et avec fierté les Québécois qui sont d'origine anglophone, d'origine autochtone et de toutes les cultures.

La nation québécoise n'est pas non plus en contradiction avec la nation canadienne. L'identité, il faut le dire, d'un individu, c'est parfois complexe. Mais c'est une richesse. Et, quand on se dit libéral dans le sens plénier du terme, on ne demande pas aux gens d'exclure un aspect de leur identité qu'ils jugent fondamental au profit d'un autre. On a fait des débats récemment sur d'autres sujets, on ne demande pas à l'autre de s'effacer devant nous.

M. le Président, les Québécois ont insisté et aujourd'hui ils sont reconnus pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils ont toujours été: une nation.